



Concours de nouvelles Organisé par la bibliothèque « L'Attire-Lire » Châteauneuf-sur-Sarthe Les Hauts-d'Anjou Édition 2024-2025

Règlement du concours

Rappel : Une Nouvelle est une fiction généralement brève et intense, avec peu de personnages qui réagissent au cœur de l'événement du récit. Elle comporte un titre qui donne du sens au récit. Elle se termine par une chute originale qui respecte la cohérence du récit.

Article 1 : Objet

Le concours sera clôturé le **31 mars 2025**, date limite du dépôt des textes.
La remise des prix se fera le **06 juin 2025 à partir de 18h**, au bord de la Sarthe, devant la maison de la rivière ou à la salle de la Cigale (en cas de mauvais temps) à Châteauneuf -sur- Sarthe.

Article 2 : Conditions du concours et thème

Le concours est **gratuit**. La participation est interdite aux membres du jury.
Le thème du concours sera : **«Ce n'est que du bonheur»**

Les participants pourront concourir dans l'une des catégories suivantes :

- **Collégiens**
- **Adultes et adolescents âgés de 16 ans et plus.**

Les participants devront rédiger une **nouvelle inédite**, jamais publiée sous un titre, ni avoir été primée à un autre concours de nouvelles. Une seule nouvelle sera acceptée par participant.

Le genre est libre : policier, fantastique, science-fiction, histoire, romance, aventure...

La Nouvelle devra être rédigée en langue française, avec une orthographe correcte.

Toute nouvelle hors sujet, sera éliminée.

Article 3 : Exigences

La Nouvelle ne devra pas dépasser **5 pages** recto dactylographiées et devra répondre aux normes suivantes :

- **Police Arial**
- **Corps 12**
- **Interligne 1,5**
- **Format de la page 21 x 29,7 cm (A4)**
- **Marge de 2 cm de chaque côté**

Le titre de la Nouvelle sera écrit en haut de la première page, le texte commençant sur la première page. **Chaque page devra être numérotée.** Aucune illustration et aucun signe distinctif ne sera admis sur la nouvelle.

Les qualités de narration et d'imagination seront des critères essentiels pour l'attribution des prix.

Le jury tiendra compte de la correction de la langue française (syntaxe, orthographe, emploi judicieux de la ponctuation...).

Les propos à caractères injurieux, ou racistes, encourageant la haine et/ou la violence ne sont pas tolérés.

Article 4 : Inscription

Les inscriptions seront validées par la bibliothèque « l'Attire Lire » de la commune déléguée de Châteauneuf-sur-Sarthe après réception du texte accompagné de la feuille d'inscription (reçue avec ce règlement) portant le nom, prénom, âge, adresse mail et adresse postale ; ainsi que le titre de la nouvelle.

A la réception du texte, un numéro d'inscription sera donné à chaque participant et reporté sur la Nouvelle afin de préserver l'anonymat de chacun.

La Nouvelle sera envoyée, accompagnée de la fiche d'inscription,

Soit,

- 1) Par e-mail, à l'adresse suivante :

Biblio.attirelire.concours@gmail.com

Objet du mail : Concours de Nouvelles - Participation

Soit,

- 2) Par courrier à l'adresse :

Bibliothèque l'attire-Lire
18 rue Tranchepied
Châteauneuf sur Sarthe
49330 LES HAUTS-D'ANJOU

Spécifier « **NE PAS OUVRIR** », concours de nouvelle, sur l'enveloppe.

Les organisateurs ne sauraient être tenus responsables en cas de perte ou de dégradation de l'œuvre pendant l'envoi.

Soit :

- 3) En les déposant dans la boîte aux lettres de la bibliothèque, dans une enveloppe fermée avec la mention « NE PAS OUVRIR » concours de nouvelle.

Article 5 : Le jury

Le jury sera composé de professionnels du livre, enseignants et lecteurs.

Les délibérations du jury sont confidentielles, et les décisions prises sont sans appel.

Article 6 : Résultats

La remise des prix se fera le 6 juin **2025**.

Les trois meilleurs textes des catégories collégiens et adultes seront récompensés. Dans chaque catégorie, les 10 premiers seront avertis de leur classement quelques jours avant la remise des prix, pour qu'ils puissent s'organiser pour y assister.

Afin de mieux personnaliser leur écrit par leur présence, il est souhaitable que les auteurs primés assistent à la remise de leur prix.

Cette remise se fera devant un public qui découvrira les Nouvelles sélectionnées, par la lecture d'un extrait qui en sera faite, donnant ainsi la tonalité de l'œuvre.

Après la remise des prix, l'échange auteurs-lecteurs se poursuivra d'une façon conviviale autour d'un verre de l'amitié (si les conditions sanitaires le permettent)

Les lauréats recevront un cadeau à caractère culturel.

Les prix :

- Prix des collégiens
 - 1^{er} prix
 - 2^{ème} prix
 - Prix pour les collégiens du collège public « Jacques Prévert » et du collège privé « Saint François »

- Prix adultes et ados
 - 1^{er} prix
 - 2^{ème} prix
 - Le prix de la bibliothèque pour une nouvelle écrite par un écrivain de la commune des Hauts d'Anjou.

Article 7 : Engagement

La participation au concours implique pour chaque concurrent l'acceptation intégrale du présent règlement.